

Journée nationale

PCPE



PROGRAMME

EVALUATION, COORDINATION ET PRESTATIONS

*Diversité et apports des PCPE
dans la réponse aux besoins des
personnes sur un territoire*

**LE JEUDI 04 MAI 2023
À LA VILLETTE, À PARIS**

Inscription

**170 euros avant le 1er Avril 2023
190 euros après le 1er Avril 2023**

Inscrivez vous sur www.ancreai.org

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE :

Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) s'inscrivent dans la démarche « **Une Réponse Accompagnée Pour Tous** » qui vise, à travers une approche systémique mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, à créer les conditions nécessaires permettant d'assurer la continuité des parcours des personnes en situation de handicap, et d'éviter notamment que leur situation ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée.

Ainsi, les PCPE, créés à partir de 2016, complète l'offre d'accompagnement sur les territoires : à partir du recueil des attentes de la personne, les PCPE évaluent les besoins avec les personnes et mobilisent les ressources de son environnement, qu'elles soient sanitaires, sociales, médico-sociales, exercées en libéral ou dans le droit commun. Dispositif au carrefour d'une diversité d'acteurs, les PCPE, en créant des réponses sur mesure aux besoins des personnes, sont des

agenceurs de parcours et préviennent certaines ruptures d'accompagnement.

La diversité des PCPE conduit également certains d'entre eux à coordonner les différents acteurs intervenant auprès de la personne en situation de handicap afin de soutenir son projet de vie dans un objectif inclusif.

Ils s'appuient alors sur une coordination territoriale de professionnels d'horizons divers pour apporter des réponses innovantes aux personnes dans l'attente de solutions d'accompagnement plus pérennes. Ils doivent également s'inscrire dans les interstices des différentes structures de coopération territoriale (Dispositifs d'Appui à la Coordination, Communautés 360, Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation...) pour favoriser la continuité des parcours et les transitions dans les accompagnements.



Ainsi, 6 ans après leurs créations, les PCPE sont déjà à un tournant de leur courte histoire : sont-ils des outils d'évaluation et d'orientation ? de coordination des accompagnements ? des prestataires directs auprès des personnes ? Doivent-ils être autorisés à proposer des accompagnements et prestations au long court dès lors que les solutions qu'ils proposent répondent aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles ?

Au-delà, dans un contexte de transformation de l'offre, comment doivent-ils valoriser leur fonction d'appui ressources dans les territoires et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles des acteurs du secteur médico-social mais aussi de la société civile ? Quelle doit être leur place dans les coopérations territoriales en cours de déploiement pour rendre plus lisible l'ensemble des solutions apportées par ces différents acteurs ?

L'ensemble de ces questionnements fera l'objet d'échanges, sous la forme de conférence plénière et d'ateliers, lors de la 1ère journée nationale des PCPE, qui se déroulera **le 04 mai 2023 à La Villette à Paris.**



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h30 : Accueil des participants

9h30 : Discours d'ouverture

9h45 – 10h30 : Conférence plénière



« De la Réponse Accompagnée Pour Tous au rapport de l'ONU : quel apport des PCPE dans la mise en œuvre de la société inclusive ! »

Avec :

- **Stéphane CORBIN**, *Directeur Adjoint de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie**

10h30 à 11h15 : Table-ronde



« Attentes, besoins et autodétermination : les PCPE au cœur d'une évaluation au service du parcours des personnes en situation de handicap. »

Avec :

- **Julien Joufflineau**, *PCPE SAAS de la Mayenne (ADAPEI, EKLA, GEIST)*
- **Anabelle TISSIER**, *Responsable du PCPE RSVA, Normandie*
- **Périne CAGNARD**, *Assistante projet et parcours de vie, ALEFPA*
- **Laurine SZYMCZAK**, *Adulte accompagnée par le PCPE 51*
- **Alain SZYMCZAK**, *Parent d'une adulte accompagnée par le PCPE 51*

11h15 à 12h00 : Table ronde



Quels regards sur les PCPE par les dispositifs de coordination et de coopération territoriale ?

Avec :

- **Jean DUTOYA**, *Président de l'Association Nationale des MDPH*
- **Mme véronique MONTAGERAND**, *Conseillère technique auprès du recteur de l'académie de Lyon*
- **Julie RICHARD**, *Pilote de la communauté 360 dans le Rhône*
- **Hélène MOCQUARD**, *chef de projet coordination inter-territoriale du DAC'tiv d'Ille et Vilaine*
- *Coordinatrice de l'Equipe Relais Handicap Rare de Champagne Ardenne*

12h00 : Portrait national des PCPE

Avec :

- **Antoine FRAYSSE**, *Délégué Fédéral de l'ANCREAI*

12h20 : DEJEUNER

*sous réserve

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

13h45 / 15h00 : Ateliers

- **Encore un PCPE, un PCPE pour rien ?**

Les PCPE ont connu des modalités de déploiement très diverses sur le territoire national. En fonction des besoins identifiés, les ARS ont positionné les PCPE sur différentes étapes du parcours des personnes, qu'elles soient sans solution, en liste d'attente ou bénéficiaires d'un Plan d'Accompagnement Global (PAG). Dès lors, quelles sont les points de convergences et de divergences entre ces différents PCPE ? Quels sont leurs apports pour répondre aux besoins des personnes ? Leurs interventions devraient-elles parfois s'inscrire dans le temps ?

- Nancy MOTTES, Directrice du PCPE « gestion de listes d'attente » de SESSAD Nord, ADAPEI 44

- Hélène HENEZ, Responsable du PCPE du Finistère

- Linda SIMON, Responsable du PCPE d'Ille-et-Vilaine

- Emma ANOY, Chef de Service, PCPE des « Amis de l'Atelier » Hauts de Seine

- Marie Solène RENOARD, Coordinatrice, PCPE Handi-Parcours Jura

- **Evaluez-moi !**

Les PCPE, en s'appuyant sur les attentes des personnes, évaluent leurs besoins pour leur apporter les plus réponses les plus adéquates en lien avec les ressources de l'environnement. Quels sont les méthodes et outils pour procéder à ces évaluations ?

- L'outil Baromètre, par Maxime LEFEBVRE, Doctorant

- L'outil ELADEB, par Laura BONNOT de la Fondation ARHM

- **PCPE et MDPH : je t'aime moi non plus**

PAG, Sans solution, Situations complexes... Les PCPE sont en lien étroit et quotidien avec les MDPH. Si cette relation peut favoriser la complémentarité de certaines réponses, notamment sur l'évaluation des besoins, elle peut aussi être parfois difficile... Comment les PCPE travaillent avec leur MDPH dans cet objectif commun de réponse aux besoins des personnes ?

- Mathilde GALY, Directrice Pole Ambulatoire ADEI – Charente Maritime 17

- Marion ARJI, Chargée de mission RAPT à la MDPH

- Anne REBOUX, Directrice MDPH

- David SENEAL, Responsable PCPE, Département 22



PROGRAMME DE LA JOURNÉE



- **Confidence pour confidence, on travaille avec des libéraux**

Les PCPE s'appuient sur de nombreux intervenants libéraux pour délivrer certaines prestations auprès des personnes. Dans ce cadre, ils doivent s'assurer que ces derniers appliquent les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) dans le cadre notamment d'une politique de conventionnement. Mais comment mettre en œuvre une telle politique et s'assurer d'une bonne application des RBPP par les libéraux dans les territoires ?

- Claire JENOT, *Chef de service, PCPE IRSAM*
- Laurent DRAPIE, *Chef de service PCPE - PCO ADEI – Charente Maritime 17*

- **Ressourcez-vous !**

Agenceurs de parcours, coordinateurs de prestations, évaluateurs de besoins, les PCPE agissent au quotidien auprès de l'environnement des personnes pour construire des réponses et permettre ainsi une continuité dans le parcours des personnes. Leur savoir-faire et leur expertise font ainsi des PCPE des ressources auprès des autres acteurs de l'accompagnement, qu'ils soient de l'Education nationale, de droit commun ou encore du secteur social et médico-social.

- Laura LATOUR, *Psychologue du PCPE IRSAM*
- Morgane CHARDON, *Enseignante à l'Education Nationale*
- Anabelle TISSIER, *Responsable du PCPE RSVA*
- Geneviève CHANE FAT, *Chef de service du PCPE ALEFPA Réunion*



PROGRAMME DE LA JOURNÉE



- **Tirez-moi le portrait**

En raison de la diversité de leurs missions, des publics accompagnés, le fonctionnement des PCPE est très différent d'une structure à l'autre. De même, la composition et les compétences des équipes peuvent varier très fortement : internalisation ou externalisation des prestations, recrutement de professionnels de paramédicaux, de travailleurs sociaux... A travers le portrait national des PCPE, venez découvrir et analyser comment les PCPE s'organisent en fonction de leurs missions.

- Antoine FRAYSSE, *Délégué Fédéral ANCREAI*
- Fanny le DIODIC, *Responsable du PCPE du Morbihan*
- Lidwine Pauchard, *PCPE de sortie de l'association Félix Jean Marchais*

- **15h15 / 16h30** : Ateliers décuplés
- **16h30** : Quelle dynamique nationale de partage, de coopération et de représentation pour les PCPE ?
- **17h00** : Fin de la journée

JOURNEE NATIONALE

PCPE

Diversité et apports
des PCPE dans la
réponse aux besoins
des personnes sur
un territoire



Amphithéâtre Berger

Depuis le quai du tramway et les arrêts de bus Porte de la Vilette, vous accédez à la Cité directement par une rampe d'accès dont la pente est inférieure à 4%. Contact accessibilité: info.handicap@universcience.fr

Plan d'accès :

- 7** Métro : ligne 7, station Porte de la Vilette
- 3b** Tramway : T3b station Porte de la Vilette
- BUS** Autobus : lignes 139, 150, 152, station Porte de la Vilette.
- P** Renseignements et parking au 01 40 38 14 24.

Pour toute question :

Lucien BLEMOU, Chargé de communication
communication@ancreai.org
07 84 58 78 54

Inscription

170 euros avant le 1er Avril 2023
190 euros après le 1er Avril 2023



Inscrivez vous sur www.ancreai.org

Pour plus d'informations :
communication@ancreai.org
07 84 58 78 54